

# PARENTS ET LA SEPARATION

## VOTRE CAF VOUS PROPOSE DE VOUS ACCOMPAGNER



SÉANCES  
D'INFORMATION



PENSION  
ALIMENTAIRE



AIDE  
À DOMICILE



ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ



ACCÈS  
AU LOGEMENT



SÉPARATION



MÉDIATION  
FAMILIALE

## Réunion d'information

**Mardi 26 septembre 2023**  
**9h – 11h**

Maison du citoyen et de la vie associative  
35 rue du Collège  
84200 Carpentras

*Participation libre et gratuite*

## LES SÉANCES D'INFORMATION « PARENTS APRÈS LA SÉPARATION », QU'EST-CE QUE C'EST ?

Quand un couple se sépare, il est parfois difficile de s'y retrouver dans son rôle de parent et de savoir quels seront les impacts sur les enfants. Les séances d'information « Parents après la séparation » permettent de s'informer sur les conséquences d'une séparation, pour préserver l'intérêt des enfants et



Mieux comprendre ce qui se passe lors d'une séparation



Se pencher sur vos responsabilités parentales



Identifier les répercussions de votre séparation sur vos enfants



Prendre les décisions sur l'organisation familiale à mettre en place

les protéger des conflits. Elles permettent de :

## EST-CE QUE JE PEUX ASSISTER AUX SÉANCES D'INFORMATION ?

Ces séances d'information s'adressent à tous les parents pendant ou après la séparation. Elles sont collectives et se déroulent sans la présence des enfants. La présence des deux parents est recommandée mais pas obligatoire. Si vous avez accepté l'accompagnement d'un travailleur social de la Caf, vous pouvez discuter avec lui des séances d'information : il vous aidera à prendre votre décision.

## COMMENT CES SÉANCES VONT SE DEROULER ?

Si vous êtes intéressé(e), vous allez être invité(e) à participer à une séance avec d'autres parents. Elle sera animée par des professionnels comme des juristes, des médiateurs familiaux ou des travailleurs



Les aspects sociaux et psychologiques de la séparation



Les réactions et besoins des enfants en fonction de leur âge



La communication entre parents et avec l'enfant



Des informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce



Le recours éventuel à la médiation familiale



Les contacts utiles près de chez vous

sociaux par exemple. Les sujets suivants y seront abordés :

Des séances sont anonymes et tout ce qui sera dit restera confidentiel.

## EST-CE QUE JE DOIS PAYER POUR PARTICIPER ?

Les séances d'information « Parents après la séparation » sont gratuites et sans engagement de votre part.

## ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

- > Rendez-vous sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) pour avoir plus d'informations sur les offres de la Caf en cas de séparation
- > Rendez-vous sur [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) pour accéder à des conseils pratiques pour les parents au quotidien